

REUNION COMMISSION CTD ROUTE

Date : Mercredi 15 11 2023	Début de la réunion : 19h30
Lieu : local UFOLEP Pontoise	Fin de la réunion : 21h25
Invités/Présents	Autres destinataire
Commission Pricille COUVERCELLE Valérie LEFEVRE, Jean Claude LEGALLOUDEC, Sylvaine LEGALLOUDEC, Jean-Pierre CADEI, Frédéric LAFARGUE, Christian EVRARD, Delphine JEANNEAU (excusée), Harold FONTANET (excusé),	Ensemble des clubs
Date de la prochaine réunion : ? 12 2023 à 19h30 local UFOLEP Pontoise	
Ordre du jour : <ol style="list-style-type: none">1. Point courses2. Sanctions3. Championnat départemental cyclocross à Marines4. Divers	

1) Points courses :

Course de la commission en collaboration avec l'USEE à Epiais les Louvres du 10 septembre 2023.

Très bonne organisation, à reconduire.

1ère : 18 / 3ème catégorie : 17 / 15-16 : 4

2^{ème} : 45 / 4ème catégorie & Fem : 36 / 13-14 : 3

123 partants.

Voir le bilan financier de la course.

Course de Marines du 1^{er} octobre 2023 :

Très bonne organisation, à reconduire.

1ère : 12 / 3ème catégorie : 31 / 15-16 :

2^{ème} : 17 / 4ème catégorie & Fem : 26 / 13-14 : 3

105 partants.

Course de Bessancourt du 4 novembre 2023 :

Très bonne organisation, à reconduire.

1ère : 9 / 3ème catégorie : 23 / 15-16 : 2 / 13-14 : 16 / 11-12 : 4

2^{ème} : 17 / 4ème catégorie : 5 / Fem : 4

2) partants dont 50 coureurs du 95.

3) Incidents de course :

Lors de la cérémonie protocolaire de la course de Marines du 1^{er} octobre 2023 ainsi que sur les réseaux sociaux, des remarques désobligeantes voire des insultes ont été proférées envers des membres de la commission de la part des coureurs Laurent Voyer et Eric Ramel du club de Belloy. Un courrier a été envoyé au président du club de Belloy.

Suite auxdits faits, les 2 coureurs du CCM Belloy seront prochainement convoqués.

Manuel Da Costa :

Proposition de la commission :

80 Suite à la réclamation du coureur et de son club, nous avons reçu le coureur et réexaminé des faits que nous avons jugés anormaux. (Le coureur a été accusé de s'être relevé alors qu'il était en échappée lors de la course d'Epiais les Louvres)

Ledit coureur restera en 4ème catégorie sans pénalités. Nous serons extrêmement vigilants la saison prochaine si une situation avérée de supériorité manifeste se produit.

Un rapport sera fait après chaque épreuve, tout incident de course qui sera rapporté aux commissaires de course, organisateur ou membres de la CTD sera notifié par écrit. Des sanctions pourront être prises en fonction de la gravité des faits.

1) Championnat départemental cyclocross à Marines :

AC Marines : dimanche 3 décembre

13h : 11-12 : 15min ; 13-14 : 20min ; féminines ; 15/16 ; 40/49

14h : 17/19 ; 20/29 ; 30/39 ; 50/59 ; 60+ : 40min

Réservée seulement aux licenciés ufolep 95.

8€ adultes, 4€ jeunes

Récompenses à la fin des courses.

2) Divers :

Le challenge sera reconduit pour la saison route 2024.

La remise des maillots du challenge 2023 sera faite lors de l'assemblée générale de l'Ufolep (date à confirmer en 2024). Un trophée pour les 3 premiers. Un bouquet offert pour le 1^{er}.

Les lauréats du challenge cycloport devront rapporter les maillots pour la cérémonie des récompenses et ensuite seront récupérés pour le flocage puis leur seront rendus

Pour éviter que des coureurs ne perdent ou ne gardent le maillot du challenge, une caution sera demandée aux clubs (un bilan régulier sur la restitution des maillots sera fait).

Afin de préparer le prochain calendrier sur route 2024, veuillez faire parvenir vos organisations à Frédéric Lafargue via l'adresse lafargue.frederic@wanadoo.fr.

Réunion clôturée à 21h25